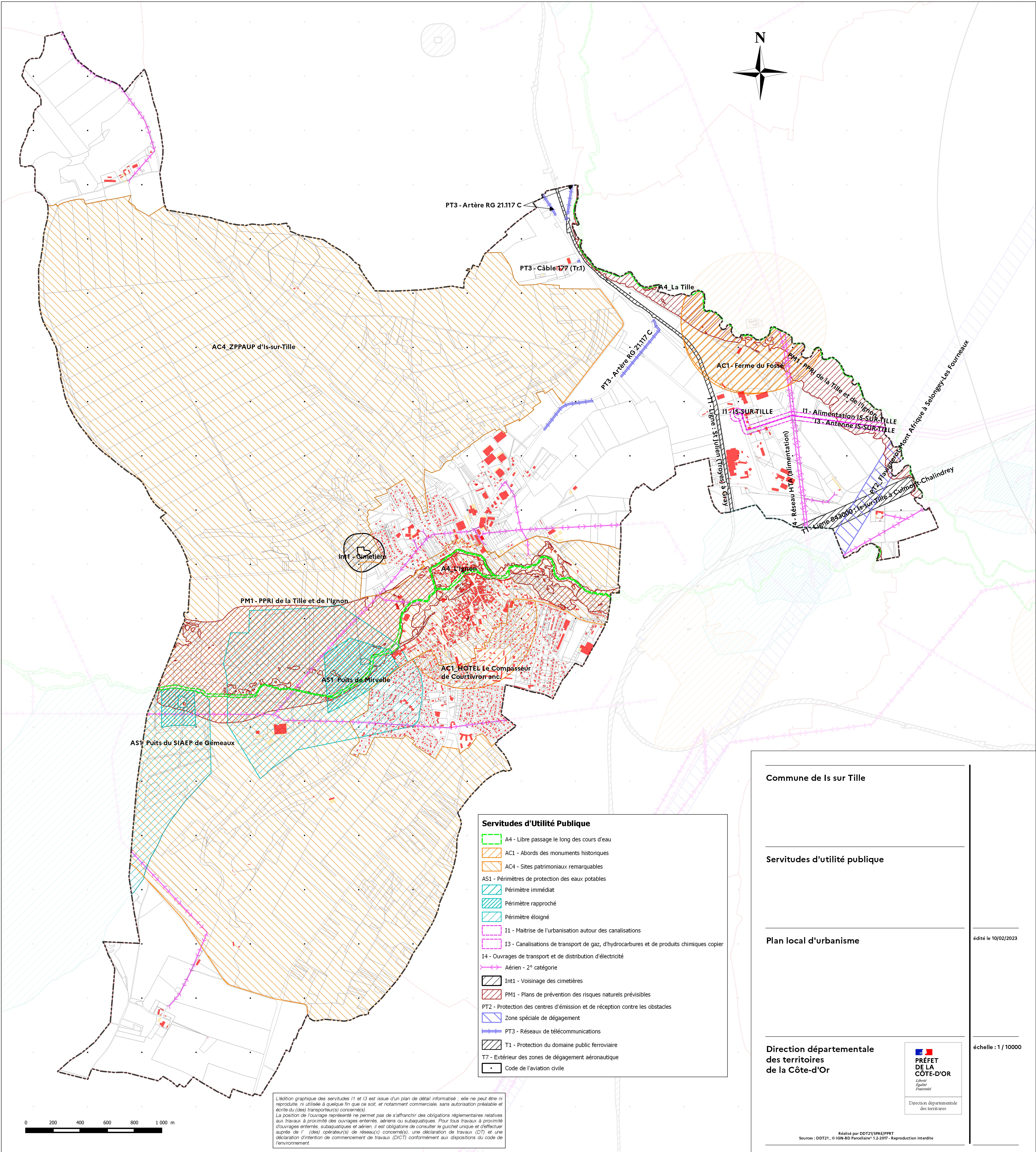




Commune de Is sur Tille

Servitudes d'utilité publique

Plan local d'urbanisme

édité le 10/02/2023

Direction départementale
des territoires
de la Côte-d'Or



Direction départementale
des territoires

Réalisé par DDT21/SPA/PPRT
Sources : DDT21, © IGN-BD Parcellaire 1:2.2017 - Reproduction interdite

échelle : 1 / 10000

L'édition graphique des servitudes I1 et I3 est issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être ni reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s).
La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité des ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques. Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aérien, il est obligatoire de consulter le guichet unique et d'effectuer auprès de l' (des) opérateur(s) de réseau(x) concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux dispositions du code de l'environnement.